

Compte rendu de la consultation citoyenne concernant la problématique de la bande aménagée à l'arrière des propriétés de la rue Bénoni-Robert, tenue au Centre des loisirs de Beloeil situé au 240, rue Hertel, le 6 juin 2018 à 19h.

PRÉSENCES

Résidents de la rue Bénoni-Robert

19 propriétaires représentant les propriétés comportant les numéros civiles suivants : 1088, 1106, 1118, 1130, 1140, 1154, 1158, 1164, 1172, 1182, 1188, 1190 et 1194.

Ville de Beloeil

Réginald Gagnon, conseiller – District #7

Mario Lachapelle, directeur adjoint – Service des travaux publics

Caroline Nguyen Minh, directrice – Service des communications et relations avec les citoyens

Sylvie Lacombe, secrétaire à la Direction générale | Bureau du citoyen est présente pour consigner les notes.

Nature Action Québec

Suzanne Bachand, architecte paysagiste, chargée de projets

Aménagement paysager écologique

La réunion débute à 19 heures.

Madame Caroline Nguyen Minh souhaite la bienvenue à tous et cède la parole au conseiller responsable du district monsieur Réginald Gagnon.

Monsieur Gagnon est très heureux que les résidents du secteur aient répondu en si grand nombre et mentionne que le but de cette rencontre est de trouver des pistes de solutions afin que les citoyens concernés puissent reconquérir leur cour arrière.

Un tour de table est effectué pour connaître l'opinion de tous.

1190

- La présence de mauvaises herbes apportent des maringouins
- Demande s'il y a possibilité de fermer le ruisseau
- Demande s'il y a possibilité d'enlever les plants qui envahissent les terrains résidentiels

1106

- Avis personnel : aménagement est de piètre qualité et non entretenu (friche)
- Aménagement n'a pas coûté cher
- Aménagement laissé à un abandon total car invasion de mauvaises herbes, de pollen (affectant la santé des citoyens avec allergies), etc...
- Ruisseau possède une certaine valeur, qui est plus visible en période estivale
- La Ville est passée à côté de bien des choses. Il aurait eu lieu de mettre plus en valeur car une piste cyclable se trouve à cet endroit
- Autres villes : propres, bancs ici et là pour inciter les gens à s'y reposer

1154

- Vermine passe à travers les clôtures et les haies

1194

- Est le premier résident à habiter le secteur et on lui avait promis mer et monde, ce qui n'est pas le cas et est très déçu dix ans plus tard (il a même payé son terrain plus cher pour avoir le ruisseau près)
- La Ville n'a pas demandé l'avis aux citoyens car ces derniers voulaient que la plantation des arbustes, des arbres ou autres soient à une distance minimum de 3 pieds.
- Investissement de beaucoup de dollars dans la mise en place de lattes et les mauvaises herbes sont en train de détériorer la clôture existante
- Vue arrière ressemble à un dépotoir
- Condamnation des 2 entrées menant à l'arrière des terrains sans savoir pourquoi
- Plantation d'arbres de l'autre côté où est situé la piste cyclable, beaucoup plus joli à l'œil tandis que notre côté des arbres furent plantés par-ci par-là

1118

- Côté du secteur de la rue Gilbert-Desautels, laisser aller beaucoup plus long
- Paillis a été laissé sur place en tas (mauvaises herbes passent à travers)
- Muret un pied aurait été nécessaire
- Arbres et arbustes plantés trop près des clôtures
- Beaucoup de piquants, etc....
- Mauvaises herbes en surpeuplement car l'arrosage avec produits pour détruire celles-ci n'est plus autorisé
- Arbustes plantés trop près des clôtures (un minimum de 3 pieds aurait dû être respecté mais la Ville a planté à 1 pied)
- Pas le diable mieux de l'autre côté selon ce résident
- Manqué de perfectionniste lors de la plantation cela aurait pu être aménagé autrement
- Améliorations à faire au niveau de la plantation
- Traitements spéciaux à faire aux 2 semaines

1182

- Envahissement par les mauvaises herbes, branches et les arbres qui passent sur son côté
- Demande s'il y a possibilité de faire tailler par la Ville
- Demande s'il y a possibilité de faire un muret à moitié
- Étendre les ajouts de paillis

1140

- Dans un premier temps, la résidente remercie la Ville de faire cette consultation citoyenne.
- Problématique de fraises de jardins sur une largeur d'au moins 5 pieds. Malgré le fait que son gazon est traité, elle en a perdu une bonne partie le long de sa clôture. La dame peut passer 4 heures à arracher les piquants et les mauvaises herbes
- Se questionne sur le pourquoi que ce secteur est délaissé par la Ville et mentionne que sur la rue Larose, à titre d'exemple, la Ville y a mis de beaux pots à fleurs

1164

- Problématique de roseaux et de mauvaises herbes envahissants sa cour arrière. Doit creuser afin d'obtenir un répit mais n'est qu'une solution à court terme

1130

- Promoteur avait fait la promesse, selon des plans et esquisses soumis qu'il s'agissait d'un parc linéaire, ce qui s'est révélé ne pas être le cas
- Paiement extra de 10% pour parc linéaire, puis la Ville a pris le relais. Le promoteur (Manon Potvin) a émis que la Ville voulait protéger le ruisseau (fossé d'un agriculteur pour irriguer les champs antérieurement)
- Problématique s'est installée entre le moment que le parc a été protégé et la création de la piste cyclable. Les mauvaises herbes ne furent jamais coupées, et ce, depuis la pelletée de terre effectuée il y a 4 ans. L'opération n'a duré qu'une ou deux heures et la Ville a levé les pouces en l'air. En réalité, l'aménagement a été mal conçu de par son choix de plantes et d'arbres plantés trop proches des cours. Problème majeur réside au fait qu'il n'y a aucun entretien d'effectué
- Problématique de phragmite exotique qui s'est installé le long du ruisseau. Une fois établi, ce dernier remplace une bonne partie de la flore naturelle et appauvrit la biodiversité de l'écosystème existant. Il domine alors presque complètement l'espace
- Terrain tellement acide qu'il favorise la pousse de mauvaises herbes, il faudrait que la Ville épandre de la chaux

RÉGINALD GAGNON

Suite à ce tour de table, le conseiller explique que la Ville a fait un choix de renaturaliser le ruisseau. Refaire le milieu équivalait à refaire la vie, et ce, tout en ayant un équilibre. La Ville devait prendre en considération la perspective écologique suivante : le fait de mettre du gazon n'était pas l'idéal. Il fallait canaliser les eaux de pluie tout en protégeant le ruisseau. La Ville ne pouvait en changer la destinée.

SUZANNE BACHAND

Madame Bachand croit que la décision de la Ville de canaliser le ruisseau était justifiée et que l'utilisation de plantes était le meilleur filtre pour en drainer ses eaux. Une solution envisageable serait la plantation de plantes indigènes du Québec car l'importance de la conservation du patrimoine indigène est cruciale. L'achat de plantes chaudes va faire en sorte de perdre ce patrimoine. Le phragmite exotique présent mentionne-t-elle est un roseau envahissant mais possède un pouvoir très purifiant; donc naturellement peu nuisible à l'environnement mais combien utile à l'écosystème environnemental. Madame Bachand informe les résidents que la première année sera la plus difficile.

À la question des citoyens se demandant pourquoi la Ville ne peut pas remplir le fossé (car trouvent que la plupart du temps il est sec et pensent que le bassin de rétention captait tout) madame Bachand de NAQ leur explique l'importance de ce ruisseau à l'aide d'une carte montrant le cours du ruisseau se jetant dans la rivière Richelieu et la progression du projet.

Progression du projet

- 2012 Établissement d'un premier tronçon
- 2013 Établissement d'un deuxième tronçon
- 2015 Établissement de deux tronçons
- 2017 Aucune activité
- 2018 Plantation d'arbres

Chose certaine, le secteur manque d'amour en ce moment mais avec le temps, l'architecte paysagiste croit la zone va attirer les oiseaux du Québec et que dans quelques années nous pourrions voir apparaître des tortues.

PISTES DE SOLUTIONS

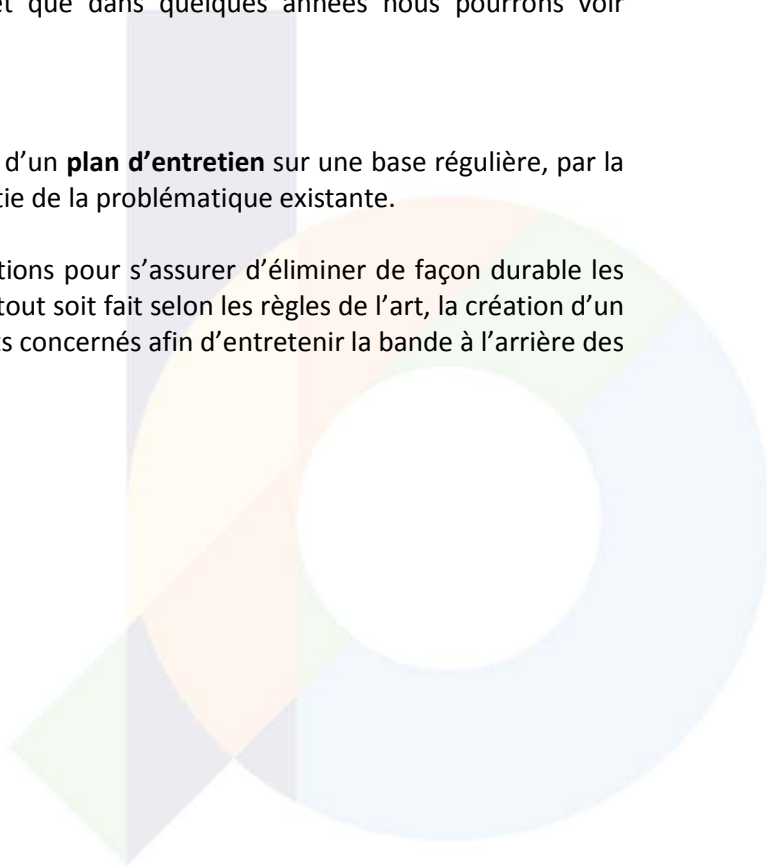
TOUS sont unanimes et en accord que l'élaboration d'un **plan d'entretien** sur une base régulière, par la Ville, aiderait grandement à éliminer une bonne partie de la problématique existante.

Mais avant de mettre de l'avant des pistes de solutions pour s'assurer d'éliminer de façon durable les irritants liés à cette situation récurrente et que le tout soit fait selon les règles de l'art, la création d'un comité de surveillance est souhaitée par les résidents concernés afin d'entretenir la bande à l'arrière des cours des résidences de la rue Bénoni-Robert.

COMPOSITION DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Résidents

- 1118 Lysanne Cordeau | Mario Perron
- 1130 Sylvie Laramée | M. Prud'homme
- 1140 Christine Brouillette
- 1154 Maryse Moreau | Gilbert Parent



Ville de Beloeil

Réginald Gagnon, conseiller – District #7

Mario Lachapelle, directeur adjoint – Service des travaux publics

Madame Sylvie Lacombe, secrétaire à la direction générale sera présente pour consigner les notes.

PISTES DE SOLUTIONS AVANCÉES

- La tonte du gazon (2-3 largeurs de tondeuse) aux deux à trois semaines, cela aiderait à éloigner les bibittes indésirables ou tous autres mammifères indésirables
- La plantation d'un tapis naturel par du trèfle blanc, du thym, etc...
- Les moyens à long terme pour mettre cela beau en éliminant les plantes envahissantes, en gardant les plants existant mais en déplaçant les arbres et arbustes situés trop près des clôtures

Donc, si nous avons à établir un échéancier, deux solutions majeures s'offrent à nous, à savoir :

1. À court terme (2018), déplacer/enlever les arbres et arbustes situés trop près des clôtures, éradiquer les mauvaises herbes et installer un tapis naturel (sur une largeur d'un mètre) de plantes non envahissantes (ex : trèfle blanc, du thym, etc...);
2. À moyen terme (2019), préparer un plan d'aménagement en mettant en valeur l'esthétisme des lieux (raison : piste cyclable).

CONCLUSION

Monsieur Réginald Gagnon remercie chaleureusement tous les résidents de cette belle participation citoyenne très représentative.

Selon lui, le message est clair, net et précis et il va s'assurer que toutes les étapes prévues au bon fonctionnement de ce dossier INVITATION | CRÉATION D'UN COMITÉ | MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTION et d'un budget réaliste pour le réaliser soient respectées.

Malgré le budget restreint prévu pour ce projet, le fait d'entretenir régulièrement le secteur viendra corriger une bonne partie des irritants existants.

Les citoyens aimeraient que la Ville invite à nouveau les résidents de cette rue cet automne pour présenter le plan d'actions élaboré avec le comité de surveillance, le budget s'y rattachant et les actions réalisées à court terme au cours de l'été.

Rédigé par : Sylvie Lacombe, secrétaire
Direction générale
Bureau du citoyen

